



HAL
open science

Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes. *Les linguistiques du détachement*, Jun 2006, Nancy, France. pp.427-439. halshs-00567244

HAL Id: halshs-00567244

<https://shs.hal.science/halshs-00567244>

Submitted on 21 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes

1. Introduction

A l'image des notions de topique et de focus auxquelles elles sont liées, celles de topicalisation et de focalisation connaissent une importante variation définitionnelle. Le topique est ici défini comme «ce dont il est question»¹ (notion d'«à-propos»), et le focus comme l'élément dont la mise en relation avec le reste de l'énoncé rend ce dernier informatif. Topicalisation et focalisation sont quant à elles conçues comme des opérations pragmatiques visant à expliciter et/ou à mettre en relief le topique ou le focus, cela à l'aide de moyens linguistiques spécifiques, qui, en français, sont prosodiques, syntaxiques ou lexicaux.

Nous envisagerons ici, dans une perspective diachronique, la relation entre les notions de topicalisation et de focalisation d'un côté, et les constructions linguistiques susceptibles de les exprimer de l'autre.

2. Données du français moderne

En français moderne, la focalisation peut être exprimée par différents moyens, qui peuvent se combiner. À l'oral, elle peut être rendue par une prééminence prosodique spécifique, comme dans l'exemple 1 :

1. *Paul* a téléphoné ce matin (et pas Luc: ça fait 3 fois que je te le dis).

Elle peut aussi être réalisée grâce à une construction (pseudo-)clivée, comme en 2 :

2. Marie t'emmène à la gare ? Non, *c'est Paul qui m'emmène*.

¹ Le statut cognitif d'accessibilité est une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'un référent puisse accéder au statut de topique.

Enfin, elle peut être le résultat d'un ordre des mots marqué (car quantitativement minoritaire), qu'il s'agisse du marquage positionnel de l'objet, comme en 3²:

3. *Un paquet de gâteaux entier* il a mangé pour son goûter !

ou du marquage positionnel du sujet, comme en 4³:

4. Qui viendra à l'anniversaire de Léa ? Il y aura au moins *ses amis*.

La topicalisation peut quant à elle être exprimée par une construction passive, ou par une construction avec un élément détaché à gauche, structure fréquente à l'oral. En voici quelques exemples:

5. *Luc*, il n'a toujours pas dit s'il venait ce soir.

6. *Les clés de la voiture*, je ne les ai toujours pas retrouvées.

7. *Paul, sa voiture*, il ne l'a pas payée cher.

Rappelons brièvement trois caractéristiques importantes de ces constructions. Tout d'abord, l'élément détaché n'est pas lui-même impliqué dans la relation prédicative, mais il est lié à un élément de reprise qui, lui, l'est. Par ailleurs, l'élément détaché doit être cognitivement accessible. Müller (1999 : 191) a en effet montré que les apparents contre-exemples comme:

8. *Un porte-manteau*, vous en avez un là-bas

correspondent en fait à des reprises en citation («où pourrais-je trouver un porte-manteau ?»)

Enfin, du point de vue fonctionnel, la construction a pour effet de rendre le topique explicite et/ou de le mettre en relief. Précisons cependant que l'élément détaché n'est pas *encore* un topique (c'est l'élément résomptif qui a une fonction de topique) : c'est un topique «en construction», d'où l'appellation «promotion du topique» qui a été proposée pour ce type de structures⁴. Typiquement, la construction permet de (re)mettre au premier

2 C'est assez rare, car le français est réticent à placer le focus en tête, surtout s'il s'agit d'un objet nominal.

3 Le marquage positionnel du sujet se heurte moins à la syntaxe du français, car il peut être construit comme un complément, comme dans l'exemple 4.

4 Voir Lambrecht (1994), et Gregory & Michaelis (2001).

plan un référent qui ne l'est pas ou plus, mais qui est néanmoins aisément accessible du point de vue cognitif.

Nous concluons cette rapide présentation des constructions associées aux opérations de topicalisation et de focalisation en soulignant un point important. En français moderne, si une même opération pragmatique peut être exprimée par différentes constructions linguistiques, une construction donnée n'est en revanche utilisée que pour une seule opération, topicalisation ou focalisation. Il n'y a donc pas d'ambiguïté, au moins à l'oral. À l'écrit, et en l'absence de contexte, il est vrai qu'une construction clivée est susceptible d'ambiguïté. Elle peut en effet correspondre à un focus argumental comme en 9:

9. C'est Paul qui est tombé ? Non c'est *Luc* qui est tombé,

ou à un focus phrastique, comme en 10 :

10. Qu'est-ce qui se passe ? *C'est Luc qui est tombé.*

La construction clivée n'en demeure pas moins dévolue à l'expression du focus, quel qu'il soit. De même, en dépit des nuances qui peuvent être attachées aux constructions détachées (introduction d'un nouveau topique, réactivation d'un topique passé au second plan, contraste), ces structures sont associées à l'expression du «topique».

Il existe donc, en français moderne, une claire distinction entre les constructions dévolues à l'expression du topique et celles dévolues à l'expression du focus. Cela n'a pas toujours été le cas, comme en témoignent les données du français médiéval, qu'il convient maintenant d'examiner.

3. Données du français médiéval

La situation s'avère en effet plus complexe en ancien français, comme le montre l'examen des énoncés à objet nominal préverbal et des constructions détachées.

Non seulement la valeur pragmatique de certaines des constructions connaît une rapide évolution, mais surtout, à une même époque, une même construction peut exprimer une topicalisation ou au contraire une focalisation.

On évoquera tout d'abord brièvement le cas des énoncés à objet nominal préverbal, avant de nous attacher aux constructions détachées.

2.1 Antéposition de l'objet nominal

Comparé à celui du français moderne, l'ordre des mots en ancien français est relativement souple du point de vue des fonctions syntaxiques : l'ordre VO est certes le plus fréquent, mais OV, plus précisément OVS, n'est pas rare, au moins jusqu'au 13^{ème} siècle.

L'examen des énoncés en OVS montre qu'un tel ordre peut correspondre à une opération pragmatique de focalisation ou de topicalisation, l'interprétation en faveur de l'une ou l'autre dépendant en partie du statut cognitif de l'objet: si c'est un élément actif ou accessible, la construction doit souvent être comprise comme une topicalisation:

11. « ...mes tant di ge bien que c'est li mieudres chevaliers del monde au mien escient ne que ge onques veïsse, fors seulement Lancelot del Lac. »
Iteus paroles distrent li frere de Lancelot. (La mort Artu, début 13^{ème})

[ces paroles, ce sont les freres de Lancelot qui les dirent]

Dans le cas d'un référent inactif, voire non-identifiable (ou identifiable mais intensifié), la construction est au contraire à interpréter comme une focalisation, et elle trouve son équivalent en français moderne dans une structure clivée:

12. « Sire, fait Briens des isles au roi, *aucune*⁵ chose pense Lanceloz, qui s'est armez en son hostel » (*Perlesvaus*, début 13^{ème}).

[« Seigneur, c'est quelque plan que prépare Lancelot, qui s'est armé en sa maison »]

Toutefois, un objet accessible n'a pas nécessairement un statut topical: il peut entretenir une relation focale avec le reste de l'énoncé. C'est en particulier le cas lorsqu'apparaît un effet contrastif fort, comme dans l'exemple suivant:

13. Li rois Artus [...] vit le cheval Lancelot ; si le connut bien comme celui meïsmes qu'il li avoit donné, mes *Lancelot* ne connut il mie... (*La mort Artu*, début 13^{ème})

5 «Aucun» a une valeur positive en ancien français.

[... il le reconnut bien comme celui-la même qu'il lui avait donné, mais c'est Lancelot qu'il ne reconnut pas.]

Que la position préverbale de l'objet nominal corresponde à une focalisation ou à une topicalisation, la construction est dans tous les cas marquée au 13^{ème} siècle, car elle reste peu fréquente. Elle présente de ce fait un caractère emphatique, a fortiori si le référent est non identifiable: en effet, intervient alors en outre une rupture au niveau de la cohésion textuelle.

Notons que ces constructions étaient beaucoup plus fréquentes au 12^{ème} siècle, et elles n'étaient donc pas emphatiques, contrairement à l'ordre OSV qui, lui, était très rare et exprimait toujours une focalisation:

14. *Un graal* entre ses ii meins
une dameisele tenoit
et avoec les vaslez venoit, (*Le Conte du Graal*, 12^{ème}).

[d'un graal tenu à deux mains était porteuse une demoiselle qui s'avancait avec les jeunes gens]

2.2. Constructions détachées à gauche:

Rappelons tout d'abord que le détachement n'est pas exclusif du français parlé contemporain: il apparaît régulièrement depuis les plus anciens textes littéraires⁶. Voici quelques exemples:

15. *Les colps des mieuz*, cels sunt de Durendal. (*Chanson de Roland*, fin 11^{ème})

[Les coups les plus forts, ils sont de Durandal]

16. *Cest chevalier*, je ne l'aime pas. (*Erec et Enide*, milieu 12^{ème})

[Ce chevalier, je ne l'aime pas]

17. « *Ces set persones que je t'ai nommees*, qui sont commencement de ton lignage, ce sont li set roi qui aparurent en ton songe. » (*Queste del saint Graal*, début 13^{ème})

[Ces sept personnes que je t'ai nommées, qui sont au commencement de ton lignage, ce sont les sept rois qui apparurent dans ton songe.]

⁶ La première occurrence de détachement à gauche que nous connaissons se trouve dans *La Vie de St Léger* (début 11^{ème}).

2.2.1. Caractéristiques morpho-syntaxiques⁷

Les constructions détachées se rencontrent aussi bien dans les propositions déclaratives, impératives ou interrogatives, comme ci-dessous :

18. Sire, *icestui escu*, veïstes le vos oncques mes ? (*Mort Artu*, début 13^{ème})

[Seigneur, cet écu, l'avez-vous jamais vu auparavant ?]

L'élément détaché est apparemment toujours coindexé dans la proposition subséquente avec un élément de reprise, qui peut être un pronom personnel, comme dans les exemples 16 et 18 et ci-dessous :

19. *Cels qu'il unt mort*, ben *les* poet hom preiser (*Chanson de Roland*, fin 11^{ème})

[Ceux qu'ils ont tués, on peut bien en estimer le nombre]

ou bien un pronom démonstratif, comme en 15 et 17 ci-dessus, ou bien encore un pronom adverbial, comme dans l'exemple suivant :

20. *En cest vile qui moult fait à prisier*

Je *i* ving certes bien a set ans entiers. (*Ami et Amile*, fin 12^{ème})

[En cette ville qui suscite l'admiration, j'y vins il y a bien sept ans révolus]

Comme en français moderne, ce n'est pas l'élément détaché, mais l'élément de reprise qui a une fonction syntaxique dans la proposition, et c'est souvent un sujet, comme dans les exemples 15 et 17 ci-dessus. Le pronom personnel de reprise peut d'ailleurs être omis, comme en 21 :

21. Sire, et vos qu'en dites \emptyset ? (*Merlin*, fin 12^{ème})

[Seigneur, et vous, qu'en dites-(vous) ?]

ou il peut être postverbal, comme en 21 et 22 :

22. *«Icoste fole gent de France,*

mut par unt *il* fole esperance,

quant il vers mei descent lance.» (*Gormont et Isebart*, début 12^{ème})

[Ces folles gens de France,

Ils ont vraiment de fols espoirs

Quand ils me menacent avec une lance]

⁷ Pour une présentation détaillée de ces caractéristiques, voir Marchello-Nizia (1998a et b), Härmä (1990) et Pagani-Naudet (2005).

23. Mult dulcement li ad Rollant preiet :
 «E ! gentilz hom, car me dunez cunget :
Noz compaignuns, que oümes tanz chers,
 Or sunt *il* morz, nes i devuns laiser. (*Chanson de Roland*, fin 11^{ème})

[Nos compagnons que nous avons tant aimés,
 Les voilà morts, mais nous ne devons pas les laisser ainsi.]

L'élément de reprise peut aussi avoir une fonction de complément, soit d'objet comme en 16 (rappelé ci-dessous), 18 et 19 :

16. *Cest chevalier*, je ne l'aime pas. (*Erec et Enide*, milieu 12^{ème})

[Ce chevalier, je ne l'aime pas]

soit d'adverbial, comme en 20 et ci-dessous :

24. *Devant la tor, en mi la place*, ou tote la genz se fut treite, *la* sera la bataille feite
 (Chretien de troyes, *Le Chevalier de la Charete*, fin 12^{ème})

[Devant la tour, au milieu de la place, où tout le monde s'est retiré, là se tiendra la bataille.]

L'élément détaché est souvent exprimé avec un syntagme nominal, simple, ou complexe, comme en 17, rappelé ci-dessous, 19 et 20 :

17. «*Ces set personnes que je t'ai nommees*, qui sont commencement de ton lignage, ce sont li set roi qui aparurent en ton songe.» (*Queste del saint Graal*, début 13^{ème})

[Ces sept personnes que je t'ai nommées, qui sont au commencement de ton lignage, ce sont les sept rois qui apparurent dans ton songe.]

Mais il peut être exprimé aussi par un pronom personnel, comme dans l'exemple 25 ci-dessous (cela reste néanmoins assez rare en ancien français, et deviendra plus fréquent en moyen français).

25. «Mais *je*, si je voloie, je savroie miauz dire que tu le tuen, et ta mere porroit miauz dire cui filz tu ies que la moie. (*Merlin*, fin 12^{ème})

[Mais moi, si je voulais, je saurais mieux dire que toi le tien, et ta mère pourrait mieux dire de qui tu es fils que la mienne (à propos de moi).]

Les caractéristiques morpho-syntaxiques des constructions détachées sont donc, en ancien français, très similaires à celles du français moderne, hormis le fait que l'on ne recontre pas d'exemple tel que 7, avec plusieurs éléments détachés.

C'est en revanche sur le plan pragmatique qu'apparaissent les différences majeures entre les deux époques.

2.2.2. Caractéristiques pragmatiques des constructions détachées

Comme en français moderne, certaines constructions détachées doivent être interprétées comme des topicalisations, ainsi des exemples 15 à 25 cités plus haut. Mais ce n'est pas toujours le cas.

En effet, bien que l'élément détaché soit souvent cognitivement accessible, il n'a pas toujours un statut topical : il peut avoir un statut véritablement focal, sa mise en relation avec le reste de l'énoncé rendant celui-ci informatif. L'énoncé qui suit, emprunté à Marchello-Nizia (1998a)⁸, en est un exemple :

26 . Puis si chevalchent par mult grant cuntençun,
 La tere Certaine e les vals e les munz.
 De cels de France virent les gonfanuns.
 La reregarde des .XII. cumpaignuns
 Ne lesserat bataille ne lur dunt.
Li nies Marsilie, il est venuz avant
Sur un mulet od un bastun tuchant. (Chanson de Roland, fin 11^{ème})

[Puis ils chevauchent à qui mieux mieux,
 Par la terre sûre, par vaux et par monts.
 De ceux de France, ils virent les gonfanons
 A l'arrière-garde, les deuze compagnons
 Ne manqueront pas d'engager le combat.
Voici que s'avance sur un mulet
Qu'il touchait d'un bâton le neveu de Marsile.]

L'énoncé en effet ne signifie pas: «Le neveu de Marsile, il s'est avancé sur un mulet», mais il correspond, en français moderne, à une construction présentative.

L'exemple 27 doit aussi être interprété comme une focalisation:

27. Dites, qui est ceste meson?
 Qui est li sires, come a non?
 Premiers parla Melyagés

⁸ Les exemples 27, 28 et 29 ci-dessous le sont pareillement.

qui fu cousin Ethïoclés :
 «Sire, fet il, que voulez vos?
 De nostre seigneur et de nous
 vous respondrai em pes sanz ire ;
Ethïoclés, il est mes sire. (Roman de Thèbes, milieu 12^{ème})

[Dites, à qui est cette maison?
 Qui est son seigneur, comment s'appelle-t-il?]
 Meliages parla en premier,
 Qui était le cousin d'Ethéocle,
 «Seigneur, dit-il, que voulez-vous?
 A propos de notre seigneur et de nous-mêmes,
 Je vous répondrai en paix et sans colère;
Mon seigneur, c'est Ethéocle]

La réponse du personnage à celui qui lui demande qui est le seigneur du château ne doit donc pas être comprise comme «Etheocle, il est mon seigneur», mais bien comme: «Mon seigneur, c'est Etheocle». Cet exemple est d'autant plus intéressant que, une trentaine de vers plus loin, dans le même contexte, on trouve un énoncé apparemment très proche dans la bouche de l'autre personnage (qui répond au précédent):

28. Lors respondi Pollinicés:
 «Se tu as non Meleagés,
 bien me dois rendre la meson
 quant je te ravrai dit mon non,
 car nos soumes cosin germain,
 que je sui filz de ta tantain.
 Edyppus ot a non mes peres;
Ethïoclés, il est mes freres. (Roman de Thèbes, milieu 12^{ème})

Mais le sens est complètement différent de l'énoncé précédent, puisqu'il s'agit ici d'une topicalisation : le référent discursif «Ethéocle» est en effet désormais actif, et c'est vraiment «au sujet» d'Ethéocle que le propos est tenu.

On rencontre des cas de détachement encore plus étonnants pour un locuteur moderne, puisque le référent peut y être inactif, voire non identifiable, comme en 29:

29. «Orgoill oi e folage.
 Ço set hom ben, n'ai cure de manace;
Mai saives hom, il deit faire message. (Chanson de Roland, fin 11^{ème})

«Saives hom» est un référent non-identifiable, et la construction détachée correspond à une structure clivée moderne.

[J'ai entendu les paroles d'un homme arrogant ou hors de son esprit.
Cela tout le monde le sait, je ne crains pas la menace
Mais c'est un homme sage qui doit porter le message]

Il faut par ailleurs signaler que l'on observe parfois la présence d'une insertion entre l'élément détaché et la proposition qui suit, comme dans les énoncés 17 et 24 ci-dessus, ou bien dans l'énoncé suivant:

30. Et Boort, qui fu issuz de l'enbuschement, *si tost comme il aproucha de l'ost*, il encontra sor un grant destrier le fill le roi Yon (*Mort Artu*, début 13^{ème}).

Dans cet exemple, on peut certes considérer que la construction détachée est motivée par la réactivation d'un topique (Boort) provisoirement passé au second plan (Lancelot puis le groupe viennent d'être évoqués). Mais la structure répond aussi à une nécessité cognitive et communicative. En effet, comme le souligne Blasco (1999 : 19) et avant elle Rychner (1970 : 39), lorsqu'intervient une insertion longue, l'élément détaché finit par perdre sa fonction grammaticale au profit de sa seule valeur « thématique »⁹: la reprise libère alors l'élément de sa fonction grammaticale en prenant cette dernière en charge (c'est particulièrement évident quand la reprise se fait sous la même forme).

Puisqu'il y a nécessité du point de vue mémoriel, on doit considérer de telles structures comme doublement motivées. De ce point de vue, elles mériteraient peut-être d'être traitées séparément des autres.

2.2.3. Evolution ultérieure des constructions détachées

Trois points méritent d'être soulignés en ce qui concerne l'évolution ultérieure des constructions détachées.

Tout d'abord, on constate que la fonction de focalisation recule fortement en moyen français, au profit de la valeur moderne de topicalisation. Par ailleurs, alors que le détachement des pronoms personnels restait un

⁹ Eu égard à la terminologie adoptée ici, nous parlerons davantage de valeur topicale (de topique en construction pour être exact).

phénomène marginal en ancien français, il connaît une forte hausse à partir de la seconde moitié du 14^{ème} siècle. Impliquant toujours un pronom tonique, ce type de détachement est à distinguer de celui des syntagmes nominaux, en particulier parce que la valeur contrastive y est bien plus forte.

Enfin, on voit se développer en moyen français des constructions impliquant «de», «pour» et «quant a», ainsi que d'autres marqueurs de topicalisation («en/pour ce qui concerne», «en/pour ce qui regarde», «au regard de», «à propos»...) :

32. En cellui temps, en la court de la royne Bonne de Bouesme, femme dudit roy Jehan, avoit une assez josne dame vesve qui des Belles Cousines estoit, *mais de son nom et seignorie l'istoire s'en tait*, a cause de ce que après pourrez veoir (A. de la Sale, *Jehan de Saintré*, 1456)

33. *Quant a la bataille à pié*, elle est tout au contraire de la bataille à cheval (Jean de Bueil, *Le jouvenceul*, 1461)

4. Constructions et fonctions : des relations ambiguës...

On a vu qu'une même construction peut avoir des fonctions pragmatiques différentes, à des époques différentes, mais aussi à une même époque : cela semble être le cas en ancien français.

Nous manquons malheureusement pour cette époque d'informations précises sur l'intonation. Selon C. Marchello-Nizia (1995: 183-189), on serait dans une phase de transition, avec déjà un accent de fin de (micro-) syntagme, mais toujours un ancien accent de mot, ayant une fonction discursive et expressive de marqueur d'emphase. Cet accent se trouve à l'initiale du syntagme, en particulier à l'initiale de la phrase, reconnue depuis longtemps comme spécifique du point de vue accentuel, rythmique.. et discursive. On peut se demander si le syntagme objet nominal préverbal ou le syntagme « détaché » étaient accentués différemment (avait-on un accent ou deux ?) selon leur fonction pragmatique de topique ou de focus.

Les linguistes modernes n'ayant aucun accès à l'oralité des textes de cette époque, ils sont face à une construction «ambiguë». Même si le statut cognitif du référent peut aider à interpréter la fonction pragmatique, cela ne

suffit pas: seul le recours au contexte, plus ou moins large, permet l'interprétation. En ce sens, la construction est bien «ambiguë», et non pas «indéterminée», pour reprendre la distinction proposée par Victorri et Fuchs (1996), dans la mesure où la prise en compte du contexte permet justement de décider).

5. Conclusion

Cette rapide étude aura permis de mettre au jour le fait que la relation entre les opérations pragmatiques (topicalisation et focalisation) et les constructions qui les réalisent varie avec l'évolution historique du français. Biunivoque en français moderne, cette relation ne semble pas l'avoir été en ancien français. C'est en tout cas ce que perçoit le locuteur moderne, malheureusement dénué de la compétence de la langue ancienne, ainsi que d'informations quant à la prosodie de cette époque. Ces lacunes dans notre connaissance doivent nous prévenir de conclure trop rapidement que l'évolution de la langue s'est accompagnée d'un mouvement de desambiguïsation et de spécialisation.

Eléments de bibliographie :

- Ashby, J. W. (1988): «The syntax, pragmatics, and socio-linguistics of left - and right – dislocations in French», *Lingua* 75, 203-229
- Blasco, M. (1999): *Les dislocations en français contemporains*. Champion, Paris.
- Chafe, W. L. (1976): «Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view», in Li, C. N. (éd.), *Subject and Topic*. Academic Press, New York, 25-55.
- Combettes, B. & Prévost, S. (2001): «Evolution des marqueurs de topicalisation», *Cahiers de Praxématique* 37, 103-124.
- De Bakker, C. (1997): *Germanic and Romance Inversion in French, a diachronic study*, Holland Institute of Generative Linguistics, Leiden.

- Fradin, B. (1988) : «Approche des constructions à détachement : la reprise interne», *Langue française* 78, 26-56.
- , (1990) : «Approche de constructions à détachement : inventaire», *Revue Romane* 25 (1), 3-34.
- Gregory, M.-L. et Michaelis, L.-A. (2001) : «Topicalization and left-dislocation : a functional opposition revisited», *Journal of Pragmatics* 33, 1665-1706.
- Jacobs, J. (2001) : «The dimensions of topic-comment», *Linguistics* 39 (4), 641-681.
- Härmä, J. (1990) : «Les constructions disloquées en ancien français : problèmes de définition et de délimitation», in Kleiber G. & Tyvaert J.-E. (éds), *L'anaphore et ses domaines*. Klincksieck, Paris, 159-183.
- Lahousse, K. (2003) : «La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal», *Travaux de Linguistique* 47, 111-136.
- Lambrecht, K. (1994) : *Information structure and sentence form : Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge University Press, Cambridge.
- , (1998) : «Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs», *Langues* 1, 34-45.
- , (2001a) : «Dislocation» in Haspelmath M. & al. (éds), *Language Typology and Language Universals*. Walter de Gruyter, Berlin/New York, 1050-1078.
- Marchello-Nizia, C. (1995) : *L'évolution du français*, Armand Colin, Paris.
- , (1998a) : «Dislocations en ancien français : thématization ou rhématization?», *Cahiers de Praxématique* 30, 162-178.
- , (1998b) : «Dislocations en diachronie : archéologie d'un phénomène de 'français oral' », in Bilger M., van den Eynde K. & Gadet F. (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral, Mélanges Claire Blanche-Benveniste*. Peeters, Paris/Louvain, 327-337.
- Muller, C. (1999) : «La thématization des indéfinis en français : un paradoxe apparent» in Guimier C. (éd.), *La thématization dans les langues*. Peter Lang, Bern/Berlin/Frankfurt/New York/Paris/Wien, 185-199.
- Pagani-Naudet, C. (2005) : *L'histoire d'un procédé de style, la dislocation, XII^{ème}-XVII^{ème} siècles*. Champion, Paris.
- Prévost, S. (2001) : *La postposition du sujet en français aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles : une approche sémantico-pragmatique*. Editions du CNRS, Paris.

- , (2003a): «Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents», *Cahiers de Praxématique* 40, 97-126.
- , (2003b): «*quant a* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^{ème}-16^{ème} siècles)», in Combettes B., Theissen A. & Schnedecker C. (éds), *Actes du colloque 'Ordre et distinction dans la langue et le discours', Metz 99*. Honoré Champion, Paris, 443-459.
- Prince, E.F. (1997): «On the functions of left-dislocation in English discourse», in Akio Kamio (éd), *Directions in functional linguistics*. Johns Benjamins, Philadelphia, PA, 117-143.
- Rychner J. (1970): *L'articulation des phrases narratives dans «La Mort Artu»*. Droz, Genève.
- Skarup, P. (1975): «Les premières zones de la proposition en ancien français», *Revue romane*, numéro spécial n°6, Etudes romanes de l'Université de Copenhague, Akademisk Forlag.
- Thurneysen, R. (1892): «Die Stellung des Verbuns im Altfranzösischen», *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 16, 289-307
- Victorri, B. & Fuchs, C. (1996): *La polysémie : construction dynamique du sens*. Hermès, Paris.